



**maisons  
paysannes  
de france**



*La lettre 85*

n°12 juin 2019

**ASSOCIATION NATIONALE  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE**

**Maisons Paysannes de France**

8 Passage des Deux Sœurs

75009 Paris

tél: 01 44 83 63 63

[www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)

**maisons  
paysannes  
de vendée**

Président : Marc Coutereel

tél: 06 76 63 03 19

[marc.cout@orange.fr](mailto:marc.cout@orange.fr)

Secrétaire : Gilles Brémand

tél: 06 88 32 57 82

[secrétaire-mp85@orange.fr](mailto:secrétaire-mp85@orange.fr)

Trésorière : Eliane Billy

tél: 02 51 52 72 34

Bibliothèque : Sylvie Schelle

tél: 02 51 51 16 19

Photothèque : Pierre Nauche

tél: 02 51 27 81 33

[pierre.nauche@sf.fr](mailto:pierre.nauche@sf.fr)

Informatique : Sylvie Curaudeau

Tél : 05 46 67 73 77

[sylvie.curaudeau@wanadoo.fr](mailto:sylvie.curaudeau@wanadoo.fr)

Référent « Croix de chemins »:

[pasquereau.monique@orange.fr](mailto:pasquereau.monique@orange.fr)

### Assemblée Générale à Pouzauges le 9 mars 2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018, (mars 2019), des Maisons Paysannes de Vendée:

Quarantième Assemblée Générale, ce 9 mars de l'an 2019 en la salle de réunion du restaurant La Bruyère de Pouzauges. Accueillie par Madame Michèle Devanne, Maire de Pouzauges, une assemblée nombreuse (plus de 80 adhérents et sympathisants) a échangé sur les thèmes de l'année:



*Le mot d'accueil de Mme Michelle DEVANNE, Maire de Pouzauges*

Marc Coutereel, Président, rappelle l'engagement des membres de l'équipe d'animation qui ont organisé les temps forts de 2018 avec des remerciements particuliers à Gilles Brémand, secrétaire et à Eliane Billy, trésorière, pour leur implication de tous les instants.

Sont évoquées les visites de l'année: Doix-lès-Fontaines, Sérigné, St Michel-en-l'Herm et le rocher de la Dive, Rochetjoux sans oublier un concert de musique baroque à la Vieille Bruyère par Pierre Coutansais et sa famille..

Monique Pasquereau nous fait ensuite le point sur le recensement ses croix et calvaires annonçant le prochain temps fort de cette démarche à l'Epine.

Marc Coutereel donne quelques informations sur les ressources mises à disposition des personnes intéressées par les techniques de restauration: le blog de MPF85, le lien vers des documents de sensibilisation au patrimoine et sur les conseils auprès des particuliers: nouveaux adhérents potentiels.

Eliane Billy, notre trésorière, nous dresse ensuite un bilan détaillé des comptes de la délégation. En résumé, avec un équilibre dépenses-recettes aux alentours de 12 000€ et une réserve d'environ 10 800€ en progression de 1 300€ par rapport à 2017, les finances de l'association se portent bien.

Après une présentation des sorties prévues en 2019: La Roche-sur-Yon, Candès et Montsoreau, Montournais et la Rabatelière, sont abordées des thématiques plus générales avec l'intervention de grands témoins.

Benoit Marie, directeur du CAUE, nous présente une démarche qui vise à rendre désirables les centres-bourgs ruraux: à travers des ateliers participatifs impliquant les habitants, il s'agit d'anticiper et d'orienter les évolutions du foncier, de maintenir les activités, de diversifier l'offre de logements et enfin de valoriser les espaces publics.

Stéphanie et Fabien Plateau, propriétaires du logis de la Bréjolière à St Maurice-des-Noues nous expliquent comment ils ont pu, par le dialogue, obtenir le déplacement d'un projet d'élevage intensif de canards qui aurait singulièrement affecté leur activité de location de gîte de qualité.

Bernard Letellier et son épouse nous font part de leurs problèmes de nuisances liées à l'installation d'un centre de méthanisation à proximité de leur logis de la Chopinière à Sainte Cécile, labellisé Fondation du Patrimoine.

Alain Durante, président de l'association Parcs et Jardins de Vendée et propriétaire du Logis de Chaligny à Sainte Pexine, nous expose son combat contre l'implantation d'éoliennes à proximité de ce logis dont les jardins sont reconnus comme parmi les plus beaux de Vendée.

S'en suit un débat ouvert sur la nécessaire préservation du Patrimoine bâti et paysager au nom de l'intérêt collectif et sur les concessions acceptables (ou non) avec l'agriculture, les démarches de promotion des énergies renouvelables et leurs impacts sur l'Environnement (voir l'article ci-après sur les éoliennes et le dossier très complet sur le sujet dans le n° 212 été 2019 de la revue nationale de MPP).

Le mot de la fin revient à Claudine Schnepf qui reste notre Présidente d'honneur après quarante années de dévouement à l'association et qui félicite l'équipe et son président, en s'avouant pleinement confiante en l'avenir de l'association...



Après un repas partagé à la Bruyère, Madame la Maire nous fait l'honneur d'une visite guidée de Pouzauges, de l'église Saint Jacques au Vieux Château en passant par la Mairie-Halles et les petites sentes piétonnes du vieux bourg, la pluie intermittente ne refroidit pas l'enthousiasme des participants. Un grand merci à Michelle Devanne pour son accueil en sa belle ville.

Marc Coutereel



Laurent Blanchard présentant son ouvrage: *La Rochelle, entre sa foi et son roi*, biographie de M. De Loudrière, dit René de Talensac, mort au siège de La Rochelle en 1628, huguenot tourmenté entre ses convictions et sa fidélité à Louis XIII.



Au cours de l'Assemblée Générale



Marie-Gabrielle Giroire présente le programme d'activités 2019 avec en avril une visite à La Roche-sur-Yon tandis que Jean-Paul Laget nous promet une belle sortie à Montsoreau en juin.

## L'Épine, île de Noirmoutier, le 2 février 2019 Journée des croix et calvaires



Intervention de Mme Schnepf



M. Lamy et le Père Cieutat

Mme Schnepf nous rappelle en préambule que depuis quinze ans MPF fait campagne sur la sauvegarde des croix et calvaires. Ce petit patrimoine est à préserver comme les fours à pain, au-delà de la fonction religieuse. Elle évoque le futur: créer une route des calvaires, un site, un inventaire, aider les uns et les autres à se démêler des problèmes juridiques de sauvegarde et autres...

Ensuite est évoquée par le Père Cieutat la statue décapitée sur Noirmoutier-en-l'Île. Malgré une tradition de transmission du patrimoine culturel comme par le biais de la plaquette sur les croix, calvaires et églises de Noirmoutier.

On a récemment été confronté à du vandalisme à St Gilles-Croix-de-Vie où des statues de calvaires ont été décapitées. Heureusement une souscription lancée a payé la restauration de l'une d'elles. M. Lamy, de l'Ecole du Louvre, élève de César, chargé de la restauration de la statue, rappelle que perdre ses racines, c'est perdre son âme. Cette statue était un moulage de plâtre anonyme et altéré, mais non moins méritant, élevé par une famille en remerciements du retour de ses enfants de la Guerre 14/18.

Monique Pasquereau prend le relais en présentant la carte inventaire des croix et calvaires de Vendée avec 768 éléments dont 30 pour 2018, 1111 en tout pour 7366 vues sur le site: 7 visites par jour en 2018. Tout est sur le blog, merci à Sylvie Curaudeau, notre webmaster!

Monique Pasquereau rappelle la méthodologie du recensement: photos format paysage, haute définition, coordonnées Lambert, et transmission par Wetransfert. Puis elle présente une fiche type et rappelle la nécessité de trouver de nouveaux bénévoles pour le recensement. Elle nous parle ensuite des difficultés de financement des chantiers.

Marc Coutereel rappelle que ces travaux sont éligibles à l'aide départementale du petit patrimoine non protégé et à la Fondation du Patrimoine. Marie-Eugène Héraud, délégué départemental de la Fondation, confirme et explique les mécanismes de prise en charge.

Paula Chauvin nous présente ensuite le vocabulaire des calvaires: les croix simples et les calvaires, leurs divisions: entablement, base, piédestal, colonne, chapiteau, fût ou hampe, traverse et montant. Les calvaires portent le plus souvent un crucifix avec un tituluscrucis. Autres mots intéressants: les patibulum et autre succedanium.

...Suivent de magnifiques exemples de croix hosannières qui étaient les sites de cérémonie: les oratoires ou arceaux pour y prier, à ne pas confondre avec les Piétas sur lesquelles la Vierge porte toujours à droite son fils qui représente l'Eglise. Merci à M. Coutansais pour cette précision!

Mme Béranger, De l'Épine, nous présente les 7 croix et calvaires de la paroisse dont la fameuse croix rouge détruite sous la Révolution et reconstruite, la croix de Saint Jean qui servait d'amer, la croix de la bosse où les statues d'accompagnement ont été détruites dans les années 50, preuve que le vandalisme ne date pas d'hier...

Mme la Présidente de l'association des amis de l'Île de Noirmoutier, insiste sur l'importance de la collecte des ressources et la recherche des racines en évoquant le Duc de Castres et la Croix aux ânes.

M. Boutolleau, saunier, mémoire de Noirmoutier, raconte l'anecdote pittoresque du calvaire du Fièrre à la Guérianière et l'amputation du crucifix retrouvé enterré.

M. Cristofoly évoque les archives et les interdits qui sont révélateurs de ce qui se faisait: se baigner nu dans les étiers et jeter des pierres par-dessus l'église.

Pour les calvaires, il est mentionné qu'il est interdit de danser autour des croix et calvaires... Autre anecdote: en 1863, il est défendu par décret de s'arrêter, de toucher au piédestal et à la statue de la Vierge à l'entrée de Noirmoutier.

M. Gilbert, élu à Beauvoir, vient nous parler du recensement du patrimoine sur sa commune qui se prolonge par des travaux de restauration en nous présentant les croix et calvaires concernés en indiquant l'implication des scolaires dans la démarche.

Marc Coutereel



Hommage Une fidèle adhérente MPV vient de disparaître. Madame Anne Laroche nous a quittés en février. Nous gardons un merveilleux souvenir de cette dame élégante et chaleureuse qui fut notre bibliothécaire dans les années 1990.

## Sortie du samedi 6 avril à La Roche-sur-Yon

Peu de participants à cette journée!

Est-ce le mauvais temps? Est-ce le déficit de réputation de la préfecture du Département, ville réputée peu historique?

Eh bien, tant pis pour ceux qui n'étaient pas là! Car si la pluie nous a suivis toute la journée, en effet! Personne n'a regretté d'être venu, par la qualité et la variété des découvertes.

En matinée, Jessica, la jeune et dynamique guide de l'Office du Tourisme, a su nous démontrer le grand intérêt historique de la Roche, les intentions de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, l'évolution de la ville et ses caractères urbains. Notre stratégie a consisté à privilégier les intérieurs pour se tenir au maximum à l'abri de la pluie constante.



Après s'être retrouvé, le petit groupe rejoint la magnifique église **Saint-Louis**:

- Sa monumentale architecture basilicale inspirée de celle des temples antiques
- Les nombreuses œuvres d'art religieux: statues d'Arthur Guéniot (artiste vendéen du 19<sup>e</sup> siècle, né à Bounezeau, redécouvert récemment)
- Les immenses stations de chemin de croix
- Les vitraux « religieux et républicains »
- Les vêtements bleu blanc rouge du Christ
- Les peintures murales d'Astoul jouant le rôle de monument aux morts de la Grande Guerre...

Et tant d'autres choses encore nous ont été commentées!



La visite de la **Maison Renaissance** (1566) a complété cette approche historique.

- L'exposition sur l'histoire de la ville dont les maquettes, très pédagogiques, est très éclairante pour comprendre l'implantation de la ville nouvelle sur le vieux bourg ainsi que les singularités de son architecture, de son urbanisme et le choix décisif de Napoléon d'en faire la capitale de la Vendée;
- le parcours de l'ingénieur aéronautique et entrepreneur vendéen René Couzinet (1904-1956). Son Arc en Ciel, qui a traversé l'océan Atlantique sud en 1933, rassemble plusieurs innovations permettant des avions plus autonomes, rapides et sécurisés. Il conçoit différents types d'avions et de bateaux. En 1939, il ouvre une usine à La Roche-sur-Yon, à l'aérodrome des Ajoncs.

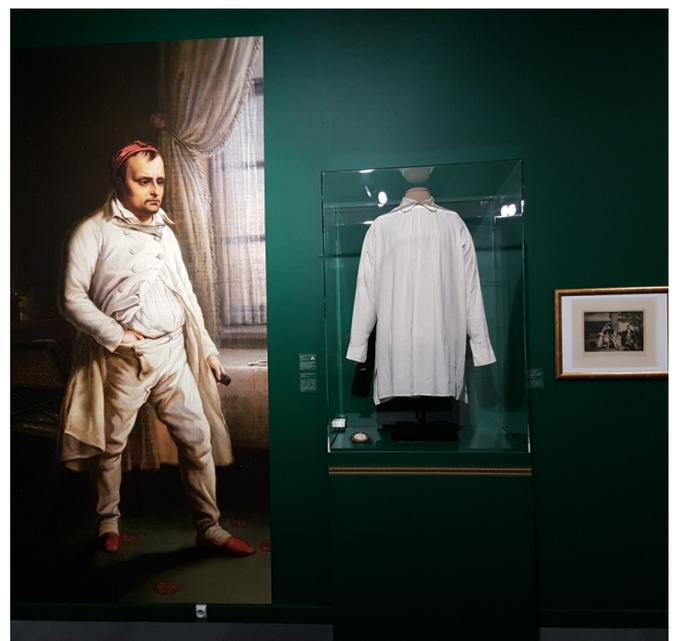
Après un repas réconfortant au restaurant, quatre autres visites se sont déroulées au fil de l'après-midi, du CYEL au musée, puis du Haras au musée de la Résistance, avec un guide différent dans chaque site.

- **Au CYEL**, Centre Yonnais d'Expression Libre, Espace d'art contemporain, c'est Fabien qui nous accueille pour nous commenter une magnifique exposition de photographies « Paysages, regards croisés ».

De nombreux photographes contemporains internationaux, véritables globe-trotters, captent la lumière, mettent en scène la nature, les paysages, expriment leur sensibilité, révèlent l'activité humaine et dénoncent la politique nuisant à la planète. C'est une pérégrination dans le paysage, théâtre des désertifications et des urbanisations contemporaines.



- **Au musée**, nous découvrons l'exposition « Dans l'intimité d'un empereur, Napoléon 1<sup>er</sup>, l'époux, l'amant, le père » sous l'égide de notre guide Véronique, également férue d'art et d'histoire et excellente pédagogue, qui connaît l'empereur dans ses dimensions politiques et guerrières, mais également intimes et familiales (normal! me direz-vous, pour une Yonnaise).



Ensuite, il faut rejoindre le Haras de Vendée. Un trajet « un peu humide », avec un épisode cocasse que certains d'entre nous ont vécu, en poussant notre doyen nonagénaire Jean Poupeau, sur son déambulateur à roulettes car il fallait gagner du temps!

- Au Haras du Département, une visite guidée nous explique l'histoire et le destin de cet établissement qui accueille ses premiers chevaux en 1846 et donne naissance à une race équine à vocation militaire, le demi-sang vendéen. D'immenses bâtiments autour de la maison du Directeur sont consacrés désormais à la valorisation de la culture équestre.



- La dernière étape de la journée est une surprise qui s'ajoute à notre programme déjà chargé: il s'agit d'aller à la rencontre de Madame Françoise Gouin, fille d'un grand résistant vendéen. Notre dernière guide a consacré plusieurs salles de sa demeure, le logis de Mirville (18<sup>e</sup> siècle) à **la mémoire de la Déportation et de la Résistance en Vendée**: des mouvements existaient dès la fin de 1940. Le premier maquis vendéen a été créé en août 1943: 51 résistants près des Lucs-sur-Boulogne avant de plus grands maquis, en 1944, aux Sables d'Olonne ou à Dompierre-sur-Yon. La liste du 10 novembre 1944 fait état de 3362 hommes et femmes engagés en Vendée.

Le pot de l'amitié a été partagé dans ce lieu élégant, si chargé d'histoire dont les murs, couverts de dessins, de photos, de lettres authentiques et d'objets, souvenirs matériels d'une époque encore très vivante dans l'esprit de notre hôtesse, octogénaire, qui a consacré sa vie à cet objectif de mémoire.

Nous sentons le poids de la mission qu'elle s'est donnée, la question se pose évidemment du devenir de ces collections et de cette mémoire vendéenne...

S'il y a une critique à faire à l'organisation de cette journée, c'est bien la trop grande densité du programme, car chaque séance prévue pour 45 minutes aurait pu être plus longue. Finalement, tout était vraiment intéressant. Or, choisir, c'est renoncer!

Marie-Gabrielle Giroire



La poste



le théâtre

# Journée de visite d'usine organisée par le CAUE de la Vendée et Maisons Paysannes le 17 mai à la tuilerie Bouyer-Leroux à Saint Martin-des-Fontaines

Après une sympathique introduction autour d'un café et quelques miniatures fort appréciées, nous sommes accueillis par Monsieur Antoine Cellier, directeur marketing de l'entreprise, qui nous brosse un historique ici brièvement résumé: « *La société Bouyer Leroux a été créée en 1875 à la Séguinière. Les ascendants de la famille étaient propriétaires de terres où il y avait de l'argile et du bois. Avec ça, ils se sont mis à produire des briques et des tuiles. L'entreprise s'est beaucoup développée dans les années 50, avec les besoins de reconstruction d'après guerre. Elle est devenue Scop en 1980...* »



Suit une première réunion d'information animée par Monsieur Pierre Bazin, architecte du CAUE, qui nous présente une plaquette de son cru destinée à sensibiliser à l'usage des tuiles « *tige de botte* » en Vendée. Mise gracieusement à la disposition de tous, elle est éventuellement téléchargeable sur le site du CAUE!

Après une collation très conviviale offerte par Bouyer Leroux, nous nous séparons en deux groupes pour visiter, sous la houlette d'Antoine Cellier et de Christian Mallet, directeur de fabrication, la tuilerie de A à Z.



Le A étant le millefeuille de terre argileuse de plusieurs provenances, étalées par couches successives dont les épaisseurs relatives constituent la recette toujours en recherche, le Z, la tuile réalisée, vieillie à l'engobe.

Tous les stades d'intervention nous sont dévoilés: la terre prélevée en verticale sur le millefeuille, pour assurer l'homogénéité du mélange d'argiles, l'égrainage de plus en plus fin en passant entre des rouleaux de plus en plus serrés, le stockage dans un puits à terre, repris par des chariots sur toute la hauteur pour bien mélanger les couches, le moulage automatique des briques ou des tuiles, le séchage dans un four immense, la cuisson à 1000°C et enfin le contrôle manuel avant la mise en bottes.

Tout cela se déroule dans un site gigantesque où la main d'œuvre est rare et de qualité. En plus, tout est fait pour avoir le plus d'économie de moyens et le moins d'impact sur le climat. La sécurité y est primordiale et les recherches permanentes. Bravo à cette entreprise!



Tapis roulant devant le puits à terre

Sylvie Schelle



L'engobe à la main

## A Saint-Paul-en-Pareds, samedi 4 mai 2019

Cette journée a été préparée et accompagnée par Laurent Blanchard avec le concours de Marie-Gabrielle Giroire.

**Saint Paul-en-Pareds** est une commune du bocage qu'il connaît depuis son enfance. Ce petit bourg rural (1 400 hab.), où l'histoire a laissé de nombreuses traces (*église, château, logis, maisons de bourg*) est confronté depuis plus de cinquante ans à la question de la préservation de son patrimoine architectural et paysager face à l'expansion rapide de l'habitat et des activités modernes. En effet, le développement pavillonnaire est important dans la périphérie proche du bourg, répondant au besoin d'habitat par la proximité des Herbiers et sa zone économique dynamique. Au fil du circuit, Laurent Blanchard nous montre les transformations du bâti et des paysages au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans ce bocage verdoyant longeant la vallée du Petit Lay. L'architecture traditionnelle utilise schiste et granit locaux sous les couvertures de tuiles rouges. Nous découvrons divers éléments du patrimoine remarquable dans le bourg et ses abords, accueillis par des propriétaires fiers de partager leur enthousiasme.

La matinée est consacrée au bourg: la légende d'une construction par des « Farfadets » explique pourquoi l'église médiévale était à l'origine si éloignée du bourg ancien. Un point de vue depuis la frange moderne nous dévoile la vallée du Petit Lay dominée par le château de **Boitissandeau** voisin, entouré de ses magnifiques jardins en pente. Dans le centre du bourg, les propriétaires de **la Stipendie** (maison XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> dont les revenus étaient affectés à l'église) témoignent de leur passion pour leur demeure. Les vestiges de l'ancien château de Saint-Paul rappellent l'importance de cette seigneurie qui appartient aux Puy-du-Fou. Le long de la vallée du Petit Lay, nous découvrons les traces de nombreuses demeures anciennes (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>) dont les restaurations et les constructions alentour aiguisent l'œil critique des participants, jusqu'à **La Bari-taude**, maison aimée et fleurie par ses propriétaires.

Boitissandeau



Arrivée à la Bonnelière

L'après-midi est consacrée à la campagne saint-paulaise. De nombreux logis sont en cours de restauration par de nouveaux et jeunes propriétaires. Il semble que la recherche de confort de ces dernières décennies n'empêche pas la sensibilisation et la conviction de cette jeune génération, désireuse de conserver et d'habiter dans des logis de caractère que les générations précédentes avaient abandonnés au XX<sup>e</sup> siècle.

**Le logis de la Barbère** (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), au plan en U et se signalant par une petite échauguette vient de faire l'objet d'une remarquable restauration. Le logis proche du **Bois-Rousseau** (de la même époque sur une base plus ancienne) développe ses corps de bâtiments autour d'une cour carrée ouverte par un porche. Ses propriétaires engagent également une restauration selon les principes des Maisons Paysannes. Quelques centaines de mètres plus loin, le magnifique château de **la Bonnelière** semble s'enfoncer dans une léthargie inquiétante...et pour finir la journée, le vaste **logis des Noyers** (XV<sup>e</sup>), avec ses récentes couvertures protectrices, plonge, quant à lui, le groupe dans l'atmosphère intemporelle des murs anciens patinés par l'histoire...



L'accueil dans la salle polyvalente a permis un échange avec la nouvelle municipalité, jeune et dynamique, qui doit aujourd'hui gérer le développement urbain de sa commune tout en conservant son riche patrimoine, aidée en cela par l'association « **histoire et patrimoine de Saint-Paul** » créée depuis peu. Le credo des Maisons Paysannes a été transmis pour que l'art des anciens égaie toujours la sensibilité des contemporains.

## Sortie « Hors les Murs » à Candes Saint Martin et Montsoreau

le samedi 22 juin 201



Deux charmantes cités de caractère baignant dans la blondeur ocrée de leur belle pierre de tuffeau sous le casque de leurs toits luisants « d'ardoises fines ». Façades austères adoucies par les roses trémières ourlant leur pied de murs. Petites ruelles escarpées, dégringolant sur le fleuve où naviguent, paisiblement, le temps d'une balade, les toues cabanières, survivance des gabares qui sillonnaient la Loire quand, voie d'eau commerciale, elle acheminait blé, vin de Chinon, et sel, au temps où le fleuve commandait tout: l'économie et l'histoire.

« Fleuve royal » où se mire le château de Montsoreau, « château de roman » arborant son élégante tourelle Renaissance animée de pilastres, médaillons, coquilles et arabesques, dans un ensemble puissant et massif, encore semi féodal.



« Fleuve de sable » sur lequel veille, à la délicate confluence avec la Vienne, la collégiale Saint Martin.. C'est par le fleuve que la dépouille de Saint Martin fut transportée à Tours, le temps d'un « été de la Saint Martin », les rives, tout au long du trajet, s'étant couvertes de fleurs, en ce mois de novembre...397. Joyaux de l'architecture angevine des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>, tout en haut de sa butte de tuffeau, protégée par les remparts, elle déploie son porche gigantesque aux étonnantes sculptures et ses vitraux intérieurs émouvants.



Villages qui ont gardé tout leur caractère: dans les ruelles enchâssées entre des murs robustes, les pavés sont à peine altérés; ruelles qui se fauillent à travers un coteau mouvementé, perforé de grottes, de caves, de maisons troglodytes, enracinées dans la terre et le roc dont elles sont solidaires. Etonnantes bourgades où cohabitent, dans une lumineuse et paisible harmonie, les demeures les plus primitives, trous creusés dans le roc, les habitations seigneuriales ciselées pierre à pierre et les maisons bourgeoises un brin guindées; une corniche suffit à donner à la maison la plus simple des airs de châtelaine, la tendre pierre de tuffeau se prêtant à toutes les fantaisies.





La pierre et l'eau, ici, se conjuguent en une même musique, à laquelle se mêle le parfum de la rose dans le jardin inspiré de la maison de Henri Dutilleux et pour nous maintenir dans ce temps de l'être, temps suspendu, sans éclat, la discrète rigueur de notre organisateur J.P. Laget ...



...et l'enthousiasme érudit d'Anne Sophie, notre jeune guide pétulante.

Claudine Schnepf

## Montournais le 28 septembre 2019

Vieux hôtels de Paris, dans les quartiers du Temple et du Marais: Rohan, Soubise, Bourrienne, Bony-Urribarren, lieux de mémoire par le biais d'une architecture et de décorations intérieures entre Grand Siècle et Celui des Lumières, classés aujourd'hui aux Archives Nationales. C'est par cette galerie de planches représentant architecture parisienne (la Place des Vosges) boiseries décoratives, frises aux entrelacs, encadrant des tableaux de François Boucher, planches issues d'une vénérable édition que **Marcel Jeanneau** ouvre cette journée dans la Salle des Fêtes de Montournais où nous accueille **Michel Guignard**, Maire. Marcel Jeanneau, riche de son passé de compagnon, a déployé pour notre curiosité, toute une panoplie de gravures d'un Paris ancien, immuable, et une bien belle collection d'outils pour travailler le bois.



Immuable Place des Vosges, le Paris d'hier

Gravures: boiseries dans ce salon Louis XV de l'Hôtel de Soubise,...

Ci-dessous: Hôtel de Bourrienne: plafond du cabinet de travail: jeu de boules et croquet



Logis de Fonteneau du XV<sup>e</sup>. Ce prieuré était rattaché à l'abbaye de Fontevault. Ne demeurent de cet ensemble que quelques éléments à caractère défensif notamment cette échauguette au-dessus d'un mur percé de trous à mousquet. Belle fenêtre d'époque.

## Représentation d'un VILLAGE MINIATURE par Monsieur BONNIN aux Gibaudières

Sitôt entrés dans la grange, nous sommes fascinés par le nombre de petits objets exposés ici, à hauteur de table, immobiles ou en mouvement! Ils représentent des personnes, des animaux, des outils, des machines de la vie rurale dans les années cinquante.

Dès qu'il fut à la retraite, M. Raymond Bonnin, encouragé par sa famille, a entrepris cette mise en mémoire. Ce n'est pas de la littérature, encore moins du virtuel «andriod», c'est une représentation scénique concrète, un peu à la manière des santons de Provence, avec tous les détails de la vie rurale, une vie de village, partagée, par exemple, autour de la « machine à battre » reconstituée avec moult détails et mise en mouvement de façon très astucieuse. Tout ce travail minutieux depuis 25 ans a été fait du bout des doigts, avec une infinie patience pour représenter des mécanismes, des gestes, un travail quotidien, et surtout une façon d'être il y a 70 ans. Nous pouvons témoigner de la véracité incroyable de cette représentation de la vie paysanne, nous l'avons connue enfants. La meule bancale que l'on tourne à la main, la faux que l'on aiguise au marteau, à la « chapuserie », les paniers en grillage pour transporter la volaille, les blouses portées par les gens, tout est vrai. Surtout, cela dégage un sentiment de bonheur vécu à la campagne, avant la disparition des paysans, il faut le dire.

Car, chiffres à l'appui, M. Bonnin évoque sur une affiche l'effrayant « effet ciseaux » des courbes de la mécanisation et des effectifs d'exploitation. Mais en même temps, l'homme n'est pas amer: avec le sourire, il décrit une vie dans le passé, sans prétention. C'est aussi une manière d'écrire l'Histoire et cela mériterait d'être confié aux archives départementales, par vidéos numérisées forcément!

*Deux visiteurs enthousiastes, Nicole (Sainte-Cécile) et Gilles (Cheffois)*



## Eolien, paysage et patrimoine

### Les alertes de Maisons Paysannes de Vendée

Maisons Paysannes de France (MPF) défend depuis plus de cinquante ans le patrimoine vernaculaire et les paysages qui forment l'harmonie inimitable de notre riche héritage. A ce titre, MPF est souvent interpellée sur les questions de notre Société sommée de changer son rapport à l'énergie.

Parmi les solutions techniques à ce problème, l'Eolien et la Méthanisation ont fait comme ailleurs l'objet de questions au cours de notre Assemblée Générale à Pouzauges en raison de situations concrètes vécues en Vendée.

Au plan national comme au plan départemental, MPF ne souhaite pas prendre des positions dogmatiques et préfère agir au cas par cas sur le terrain car, depuis toujours, elle sait qu'une intervention de l'homme sur son environnement bâti ou naturel doit d'abord répondre à son contexte propre. Pas question d'éluder le débat pour autant.

Ceux qui veulent approfondir les arguments des uns et des autres trouveront dans le n° 212 (juin 2019) de notre revue nationale trimestrielle des contributions d'acteurs majeurs du secteur. La revue éclaire sur les deux courants (pour ou contre): le dernier mot revient quand même au défenseur du patrimoine....

En Vendée, nous avons été sollicités à l'automne 2018 pour réagir lors d'une **enquête publique** consacrée au déploiement d'éoliennes pouvant impacter le pourtour de **Chaligny**:

#### **PARC EOLIEN DES MARZIERES D'UNE PUISSANCE DE 13,2 MW ET COMPRENANT 8 EOLIENNES A SAINT-JEAN-DE-BEUGNE ET SAINTE-GEMME-LA-PLAINE.**

Le 19 octobre 2018, Marc Coutereel, président, a développé un argumentaire (voir page suivante) dans le cadre de l'enquête publique et nous avons décidé d'aller sur place à la rencontre de la Commission d'Enquête. Le 5 novembre, Gilles BREMAND, secrétaire, a remis un texte aux trois Commissaires Enquêteurs (voir page suivante).

La suite de l'histoire, c'est une décision nette du Préfet de la Vendée: les huit éoliennes sont refusées à Marzières, mais le promoteur attaque cette décision au Tribunal administratif.

De l'autre côté, le Préfet a accordé une autorisation d'implantation de six éoliennes sur le site du Millard. L'association Vent de révolte a déposé un recours auprès du même tribunal

En Vendée, Maisons Paysannes met toujours l'accent sur deux aspects du problème:

- L'incompatibilité visuelle entre les éoliennes et un certain patrimoine bâti, fût-il classé ou simplement rural ancien typique. « Par le contraste des matériaux de ces machines: métal lisse brillant, matériaux morts contre matériaux vivants (pierre et tuile de nos maisons anciennes) qui se fondent dans l'environnement dont ils proviennent...*Rien à voir avec les moulins à vent d'autrefois, tout en rondeur avec les mêmes matériaux, la même gamme de teintes. Là: rupture de tons, de ligne, de taille, blessure, balafre dans le paysage...* »\* (Madame Schnepf)
- La nécessité d'une révision de la cartographie des implantations en Vendée. Pour rester dans notre compétence, s'il y a des zones compatibles avec l'éolien sur le plan visuel, paysager, patrimonial, nous voulons être consultés. L'atlas vendéen des sites éoliens « possibles » existe. Il a même servi de base à l'atlas régional de l'éolien en Pays de la Loire en vigueur actuellement. Malheureusement la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement** n'a pas voulu d'extension des zones de protection du Patrimoine. Et l'Etat, donneur d'ordres de la **DREAL**, n'a même pas retenu les options générales de protection des paysages que souhaitait le Département. Notre vigilance devra donc se manifester plus vigoureusement.

Gilles Brémand

Maisons Paysannes de France, revue trimestrielle, 10 €, peut être commandée via internet sur le site

<http://maisons-paysannes.org/actions/la-revue/>

## Non au projet de parc éolien des Marzières!

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre monuments historiques: Logis de Chaligny - Logis de La Chevallerie - Château de Bessay - Logis de La Popelinière

**Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m.** Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une « **covisibilité** » **désastreuse de ce parc éolien** dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques.

**L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise** par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

**Le Logis de Chaligny, à Ste Pexine** est l'un des **logis vendéens les plus authentiques** et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au musée de La Chabotterie. Il est situé dans un **environnement encore préservé**.

Classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de **travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France**.

**Cette restauration unanimement reconnue et appréciée** a été saluée par de nombreuses récompenses: le logis a reçu trois prix: **deux prix de restauration** (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000, et **un prix de création artistique** Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins entièrement recréés sont **ouverts au public** depuis 2001 et ont obtenu en 2007, **le label Jardin Remarquable** octroyé par le **Ministère de la Culture et de la Communication**.

Ces jardins **figurent parmi les plus beaux de Vendée** et attirent 10 000 visiteurs chaque année, qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts chaque année y sont donnés. Au mois de septembre, **les Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les **médias relaient largement cette manifestation considérée comme la plus importante de la Région dans ce domaine**.

- **Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée littoral.**
- **Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.**

**Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevallerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinière de la façon la plus défavorable contre ce projet.**

Merci de votre attention et de votre compréhension ».

*Marc Coutereel, Délégué Départemental de Maisons Paysannes de France  
7 Bd Augustin Rouillé 85000 La Roche-sur-Yon  
Le 19 octobre 2018*

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Comme vous le savez, Maisons Paysannes de France (MPF) est une association nationale de sauvegarde de notre patrimoine rural, bâti et paysager. C'est une association reconnue d'utilité publique.

La délégation de Vendée de MPF, présidée par Monsieur Marc Coutereel, s'inscrit pleinement dans ce rôle de vigilance. Parmi nos missions, nous devons veiller à la protection du patrimoine vendéen, du cadre naturel et humain des maisons et de leurs agglomérations.

S'agissant d'installations d'éoliennes, nous n'intervenons pas sur les choix des Elus dans le domaine énergétique. Par contre **patrimoine et cadre naturel** sont évidemment impactés par les lieux d'implantations. Le cas du Logis de Chaligny illustre parfaitement le problème (voir l'intervention de M. Coutereel répertoriée dans votre dossier).

Nous attirons fermement l'attention des décideurs sur la nécessité de prendre en compte nos alertes.

A Saint Jean-de-Beugné, le 5 novembre 2018

*Le secrétaire de la délégation de Vendée-Maisons Paysannes de France, Gilles Brémand*

## **Assurance des biens patrimoniaux**

Le 10 octobre, à 18h, au lieu-dit le Soleil Levant, à La Boissière-des-Landes, s'est tenue une réunion d'information sur les spécificités des contrats d'assurances pour les biens patrimoniaux.

M. Raffin et Mme Moreau, agents ALLIANZ de La Roche-sur-Yon avaient convié pour cet exposé, M. Bodu, de la Compagnie « Le Finistère » dont le siège est à Quimper.

Cette compagnie est spécialisée dans l'assurance du patrimoine et existe depuis 1974. Elle couvre exclusivement les 16 départements du Grand Ouest et travaille avec des experts locaux et dédiés, ce qui lui assure une grande réactivité.

Le bien peut être assuré pour un propriétaire privé, pour des usufruitiers, mais aussi pour une SCI, etc... Les objets assurés peuvent être très divers: maisons de caractère dans les domaines immobilier et mobilier, avec des contrats adaptés à des fonctions d'habitat mais aussi d'hébergement touristique, de l'appartement au château. La couverture peut s'étendre à la perte d'exploitation en cas de dommages sur des biens locatifs.

Tout contrat est précédé d'une visite par un agent qui définit avec les souscripteurs les biens à inscrire au titre de la responsabilité civile et/ou de la protection:

les biens immobiliers sont décrits précisément ainsi que les attentes des souscripteurs à leurs égards: jusqu'à la reconstruction à l'identique en cas de sinistre gravissime (jusqu'où va ce concept: *identique?* Matériaux anciens, savoir-faire de l'artisan). Les biens classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire doivent être déclarés comme tels.

Le contrat décrit également les biens annexes pour lesquels les assurances « ordinaires » fixent un forfait de couverture ou qu'elles ignorent si le bien n'est pas explicitement inscrit au contrat:

- les animaux; en plus des animaux domestiques (chiens, chats) couverts, par principe, par la Responsabilité Civile, penser à déclarer spécifiquement les équidés (ânes, chevaux...) qui, de même que les animaux exotiques, si non déclarés, ne sont pas couverts.

- les parcs et jardins (arbres et plantations d'ornement, serres, stores, murs et murets, installations électriques extérieures...)

- les étangs et piscines pour lesquels la responsabilité civile peut être engagée en cas d'accident même si intrusion!

- le mobilier( ce qui peut être déménagé) est par défaut déclaré en capital global dont 20% d'objets de valeur. Sont objets de valeur les biens supérieurs à 700 € l'unité, des photos des pièces (portées pour les bijoux) doivent figurer dans un dossier en annexe au contrat.

- le mobilier, les bijoux doivent faire l'objet de contrats spécifiques si leur valeur est supérieure à 21 000 €  
- les biens dépassant 1 000 000 € sont couverts à 70% dans une limite de 2 300 000 €.

Outre la perte d'exploitation sur les locations, il est possible et conseillé de s'assurer en responsabilité civile pour les intoxications alimentaires en tables d'hôtes.

M. Bodu avertit sur les dangers et les pièges de certaines assurances qui sous-estiment ou occultent les risques spécifiques au patrimoine à travers des contrats standards (granges et autre annexes transformées en lieux de qualité mais assurées seulement en tant que bâtiments agricoles). Il insiste sur l'avantage de rédiger un contrat avec un agent qui vient sur place.

En cas de sinistre M. Bodu insiste sur la réactivité de sa compagnie: inspection en 48 h si le sinistre est important, l'assuré a toujours intérêt à prendre immédiatement des photos.

Déblocage d'un compte immédiat pour parer aux urgences (relogement...). Un expert local mandaté par la compagnie établit rapidement un rapport et assiste les assurés dans les démarches de gestion des travaux: choix des devis et artisans, lancement des travaux, déblocage des fonds...

La présentation se termine par un cocktail offert par ALLIANZ et le Finistère Assurances. Encore un grand merci à leurs représentants.

## A La Rabatelière, le 12 octobre 2019

Temps clair annonçant une belle journée, nous sommes 37, c'est peu mais plus convivial. Michel Cossard, ancien maire et fin connaisseur du site nous conte l'historique durant une bonne heure.

Maître d'œuvre, l'abbé Hillairet, curé de la Rabatelière de mars 1873 à sa mort en 1908, entreprend les travaux avec l'entreprise de maçonnerie Guillemaud et la tuilerie-briqueterie You: la présence locale de nombreuses briqueteries à la Rabatelière et dans les communes avoisinantes ainsi que les carrières de schiste de la région justifient ce choix.

Nous commençons la visite au bord du ruisseau de l'Anguiller, affluent de la Petite Maine; nous sommes sur les terres du comte de la Poëze, alors propriétaire du château de la commune et grand donateur de bois de charpente et de calvaires; depuis le point de vue du vallon, nous comprenons mieux le plan du site au fur et à mesure des années.

1887, par une scénographie à plusieurs niveaux, l'abbé a reproduit les épisodes des apparitions de la Vierge (19 septembre 1846) habillée en costume dauphinois à deux enfants, Mélanie Calvat et Maximin Giraud (le site vendéen ne ressemble en rien au paysage alpestre de la Salette en Dauphiné): 1° la Vierge en pleurs devant les péchés des hommes 2° les enfants apercevant et accueillant la Sainte Vierge 3° La Vierge expliquant aux enfants la mission qu'elle leur confie: pour Mélanie, ses relations avec le clergé, le Pape, et surtout les évêques, pour Maximin, ses relations avec le gouvernement de la France et sa visite au Comte de Chambord (1)...4° au sommet du bâtiment, la Vierge remontant au ciel sous les yeux surpris des enfants. Ce premier cycle est achevé en 1885 et béni le 15 juillet 1887

1889 L'année suivante, le curé construit le monument du Rosaire, complément du précédent: véritable ascension spirituelle qui aboutit à la tour appelée « le Triomphe de la Croix », érigée en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. En partie basse, la chapelle est dédiée à N.D. des 7 douleurs avec une piéta. Cette construction de 20 mètres de haut est constellée de tourelles pleines avec des terrasses abritant les statues du Sacré Cœur, du Père de Montfort, de Saint Michel, le tout surmonté d'une croix, jadis en chêne.

La Chapelle à la croix de Jérusalem est érigée en rappel du Pèlerinage Eucharistique à Jérusalem en 1893. Les habitants de la Rabatelière avaient emmené avec eux une croix de 7 mètres de haut taillée dans le cœur d'un chêne du parc du château. C'est pour accueillir cette croix que l'abbé Hillairet fit construire ce monument, un donjon carré ressemblant à une forteresse: la Forteresse de la Foi. Cette croix, après avoir parcouru les lieux mémorables de la Palestine, ramenée en France et portée en procession fut érigée le 28 septembre 1893. Au pied de cette croix, deux statues, La Foi, avec un calice et une hostie, et la Vendée martyre de 1793, couronnée de palmes et tenant un chapelet.

Après le site de la Salette, visite de l'église dont la porte fut fracassée lors des inventaires de 1905 et son cimetière attenant; halte devant l'entrée du château, lecture de la plaque du Souvenir Vendéen. La Chapelle du Chêne, construite par l'abbé Hillairet dans un chêne, au bord d'un étang, jadis point de départ d'un pèlerinage vers la Salette.



A la Salette



La Guichardière

Thierry Ménager

**Le Logis de la Guichardière** est dans la même famille depuis 1405; il échappa de peu aux colonnes infernales en 1794. Devenue bâtiment agricole comme tant d'autres, La Guichardière fut reprise par M. du Beau, qui récupéra progressivement les lieux et les réhabilita avec amour et bon goût. Nous y avons pique-niqué au soleil après avoir entendu les compliments avisés de Mme Schnepf.

**Le Refuge de Grasla** rappelle les péripéties des guerres de Vendée. Paysans et combattants venaient s'y réfugier; Charrette y laissa son souvenir. Une charmante guide nous fit visiter les cabanes reconstituées et dont l'architecture champêtre est digne d'intérêt pour notre association. Ce refuge est propriété d'une association indépendante gérée par des bénévoles locaux.

A l'issue de cette journée un goûter fut offert par MPV et préparé par les dames du refuge; merci à elles.

Thierry Ménager

(1) Comte de Chambord: fils posthume du Duc de Berry et prétendant à la couronne de France sous le nom de Henri V

## Jacques Chauvin, mon frère

Il avait l'habitude de signer ses articles «*Jacques Chauvin le charpentier*», cela faisait un peu sourire car l'heure de la retraite avait déjà sonné depuis plusieurs années et le qualificatif n'était plus vraiment d'actualité! Mais non, il y tenait! Il faut dire que cet homme-là avait le métier «*chevillé au corps*», de ces chevilles en bois, comme il savait les faire pour ses charpentes, des chevilles comme on n'en fait plus aujourd'hui, n'est-ce pas?!

M. René Schnepf relança l'Association des Maisons paysannes de Vendée dans les années 1979-1980, c'est alors que Jacques le rencontra et il s'établit entre eux une relation d'amitié et un échange permanent de complémentarité. Jacques trouva dans l'Association une émulation dans des domaines qui le passionnaient comme tout ce qui touche au bâtiment, au travail du bois et à la sauvegarde du petit patrimoine.

Lorsque Jacques prit sa retraite en 1985, cette nouvelle liberté lui permit de prendre divers engagements, il fut président de l'Office de Tourisme de Fontenay et devint le «*réfèrent charpentes*» pour MPF.

En 1986, alors que Maisons Paysannes organisait sa sixième Assemblée Générale, M. Schnepf eut l'idée de créer des cours d'Architecture et d'Histoire de l'Art pour les adhérents et M. Richard Lévesque, Conservateur Départemental des Antiquités et Objets d'Art, en prit la charge. Ce genre d'activité, ainsi que les relations avec les associations du bâtiment, les stages (enduits, chaux, pierres sèches, etc...) plaisaient beaucoup à Jacques qui y trouvait intérêt et stimulation.



En échange il était très heureux de pouvoir partager ses connaissances sur les métiers du bois et surtout sur les charpentes. Au cours des Journées du Patrimoine, il acceptait des permanences pour montrer et commenter au public quelques-unes des plus belles charpentes de Vendée, citons: les halles des Moutiers-les-Mauxfaits, la grange du château de l'Hermenault ou encore la belle charpente en demi-cercle de l'Orangerie du Château de Pulteau à Bazoges, sur laquelle il avait travaillé dans l'année 1974.

A l'occasion de chaque sortie MPF il n'était pas rare de découvrir une charpente qui suscitait immédiatement les observations et commentaires de Jacques! Lors de la sortie dans le Baugeois en 2009, il prit un vrai plaisir à commenter le «*clocher tors*» du «*Vieil Baugé*»; pour lui, la fantaisie de cette flèche avec des arêtes tournées en hélice serait due au savoir-faire des constructeurs et non à un incident climatique!

Enfin, au cours de la très belle exposition «*Le Bois, l'Outil et le Geste*», organisée en 2012 par l'Association D.A.C.TRAD à Fontenay, Jacques consacra plusieurs après-midi à faire des démonstrations d'utilisation d'outils, dont la biseau (photo), très vieil outil qu'il maniait encore avec beaucoup de dextérité et d'engouement!

Si j'ai intégré Maisons Paysannes à ma retraite, c'est, bien sûr, grâce à Jacques et son épouse qui m'ont fait connaître l'Association et vanté ses qualités.

Je dirai en conclusion, que cet homme a vraiment été amoureux de son métier jusqu'à la fin de sa vie: hélas, il nous a quittés le 5 juillet 2019. Merci Jacques, pour tout ce que tu nous as appris à travers Maisons Paysannes.

Paula

*Monsieur Chauvin,*

*C'est avec beaucoup d'émotion que je me fais le porte-voix d'une association dont vous avez été un pilier pendant trente ans.*

*On vous croyait immortel comme les vieilles charpentes de nos maisons de pays. Vous en aviez la force, la puissance, la précision et l'élégance.*

*Les Maisons Paysannes de Vendée vous remercient, Monsieur Chauvin, d'avoir distillé pour elles, sans relâche, avec ardeur et enthousiasme, votre savoir et votre savoir-faire, qui étaient sans doute aussi un savoir vivre; celui du maître charpentier amoureux de la belle ouvrage, que vous avez été et resterez dans nos mémoires, au moment où vous quittez les combles pour une singulière hauteur.*

Hommage rendu à M. Jacques Chauvin lors de ses obsèques le mercredi 10 juillet 2019 en l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte par Mme Claudine Schnepf.